

CH_VB 10109915 vom 13. Juli 1999

Bundesverwaltung, 1999-07-13, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10109915__td_

FR: CH_VB 10109915 du 13 juillet 1999

IT: CH_VB 10109915 del 13 luglio 1999

Erwägungen

E. 13

juin 1999 au 15 juin 2002 (renouvellement) Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr Helios A. Charpiloz SA, 2735 Malleray-Bévilard Ateliers de décolletage et dès reprises, atelier „Turbo“

E. 15

ho

E. 20

juin 1999 au 22 juin 2002 (renouvellement) Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr Von Roll Handling Systems Ltd, 2800 Delémont Usinage CNC 3 ho

E. 25

juillet 1999 au 13 mai 2000 (renouvellement) - COOP Genève, 1242 Satigny Boulangerie, pâtisserie et expédition 24 ho 2 mai 1999 au 4 mai 2002 (renouvellement) Travail du dimanche (art. 19 LTr) - COOP Genève, 1242 Satigny Boulangerie 18 ho 2 mai 1999 au 4 mai 2002 (renouvellement) 1999-4607 .4907 '

- Helios A. Charpiloz SA, 2735 Malleray-Bévilard Ateliers de décolletage et de taillage 5 ho 20 juin 1999 au 22 juin 2002 (renouvellement) (ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50). 13 juillet 1999 Secrétariat d'Etat à l'économie: Direction dû travail 4908.

Allocation de subsides fédéraux pour la correction des cours d'eau Décision de l'Office fédéral de l'économie des eaux - Canton de Vaud, communes de Vevey, Saint-Légier, Corsier et Blonay. La construction d'une herse à flottants sur la Veveyse de Fégire, décision n°354 Voies de recours Un recours administratif peut être déposé contre cette décision au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale sur la procédure administrative (RS 172.021), art. 12 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (RS 457) et art. 14 de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (RS 704), cela dans les 30 jours qui suivent la publication dans la Feuille fédérale. Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires et contenir les conclusions motivées ainsi que les moyens de preuve, la signature du recourant ou celle de son mandataire. Qui a qualité pour recourir peut, pendant le délai de recours, examiner les décisions et les dossiers de projet en question, en s'adressant à l'Office fédéral de l'économie

des eaux, rue du Débarcadère 20, 2501 Bienne, après s'être préalablement annoncé par téléphone (032 328 87 73). 13 juillet 1999 Office fédéral de l'économie des eaux 1999-4601 - 4909

Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers Décision de la Direction fédérale des forêts Commune d'Essertines-sur-Rolle VD, équipements de desserte, chemin de Ronnez, n° de projet 42U-VD-2086/0001 Voies de recours Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, 3003 Berne, dans un délai de 30. jours à compter de la présente publication (art. 46, al. 1 et 3, LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire. Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Papiermühlestrasse 172, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (tél. 031 324 78 53 / 324 77 78). 13 juillet 1999 Direction fédérale des forêts 4910 ' 1999-4582

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des départements et des offices de la Confédération In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1999 Année Anno Band 5 Volume Volume Heft

E. 27

Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 13.07.1999 Date Data Seite 4904-4910 Page Pagina Ref. No 10 109 915 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.